

Barème d'honoraires

Applicable au 17/06/2020

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires sont à la charge de vendeur

Mandat simple jusqu'à 100 000 €	7000€ TTC
De 100 001€ à 149 999€	8000€ TTC
De 150 000€ à 199 999 €	9000€ TTC
à partir de 200 000€	5%
Mandat exclusif jusqu'à 100 000€	8000€ TTC
De 100 001€ à 149 999€	9000 TTC
De 150 000€ à 199 999€	10 000€ TTC
A partir de 200 000€	6%



SASU L IMMOBILIERE DE DREUX LA RESIDENCE

1, rue Parisis 28100 DREUX

RCS Chartres : 822 552 931 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 2801 2016 000 014 707

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN